



MAYNAL (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Metenacum, Menay, Maynaul, Meynaut, Meynal, Ménal, Mainay, Mesnay, et dans le patois du pays, *Mouinnau*,

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton de Beaufort, perception et bureau de poste de Cousance ; succursale ; à 3 km de Beaufort et 18 de Lons-le-Saunier. Altitude : 245^m.

Le territoire est limité au nord par Flacey (Saône-et-Loire) et Beaufort ; au sud par Augea et Cuisia ; à l'est par Beaufort et Cuisia ; à l'ouest par Flacey et Augea. Sellières, vers l'Église, la Loge, la grange Petitjean, Berias, le Sorbier, Cart-le-Haut, Cart-le-Bas, Maugressard et les Buchots font partie de la commune.

Le territoire est traversé par la route impériale n° 83 , de Lyon à Strasbourg ; par les chemins vicinaux tirant de Sellières à Flacey, de Maynal à Beaufort et au hameau des Carts ; par le chemin de la Côte au Chânelet ; par le chemin du Pré-Franc, et par celui des Champs-Moises ; par les biefs de Grandfontaine et de la Loge qui y prennent leurs sources, et par celui de la Foulatière.

La commune se divise en trois groupes d'habitations. Le principal forme le village de Maynal proprement dit. Il est situé au pied de la montagne, qui le domine à l'est et qui fait dans cette partie le bord oriental de la vaste plaine dans laquelle coulent la Saône et ses affluents. Le second groupe, appelé le *Sorbief*, est placé dans la plaine, à l'occident de la route impériale de Lyon à Strasbourg. Le troisième est le hameau de Sellières, à l'occident de celui du Sorbief, et contigu au territoire de Flacey, dans la Bresse Chalonnaise. Les rues sont irrégulières et les maisons généralement anciennes, construites en pierre et couvertes en tuiles creuses ou plates.

Population : en 1790, 750 habitants ; en 1846, 740 ; en 1851, 698, dont 345 hommes et 353 femmes ; population spécifique par km carré, 85 habitants ; 172 maisons, savoir : à Maynal 89, au Cart 21, au Sorbief 20, vers l'Eglise 23 et à Sellières 19 ; 172 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1748. Les jeunes gens émigrent peu.

Vocabulaire : saint Claude.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Maynal a reçu les cotes 5 E 414/8 à /13 et 14 J 189. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 558 à 562, 3 E 5108 à 5118, 3 E 8194 et 8195, 3 E 9945 à 9948 et 3 E 12181. Tables décennales : 3 E 1102 à 1111.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 659 à 662, 2 Mi 421 et 422, 5 Mi 1256, 2 Mi 1090 et 1091, 2 Mi 1809 et 1810, 5 Mi 5 et 6 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1835 : surface territoriale 813^h, divisés en 4194 parcelles, que possèdent 460 propriétaires, dont 219 forains ; surface imposable, 796^h, savoir : 541 en terres labourables, 150 en vignes,



120 en prés, 93 en bois, 76 en pâtures, friches et broussailles, 5 en sol de bâtiments, 4^h 65^a en étangs, 2^h 50^a en vergers et murgers, d'un revenu cadastral de 13.273 fr. ; contributions directes en principal 3784 fr.

Le sol, d'une fertilité ordinaire, produit du blé, de l'orge, du seigle, du maïs, du sarrasin, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, des vins rouges et blancs, beaucoup de foin et des fourrages artificiels. Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On exporte les trois quarts des vins. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 50 c. pour cent.

On élève dans la commune, des bêtes à cornes qu'on engraisse, des porcs, quelques chèvres et moulons. 100 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire, de la marne, du minerai de fer en roche, qui a été exploité jusqu'en 1842, pour les fourneaux de Clairvaux, du sable de première qualité, des gravières, de la pierre à bâtir, de taille et à chaux ordinaire et hydraulique, de bonne qualité ; la pierre est de couleur gris-rouge et susceptible de recevoir le poli ; d'excellente terre glaise.

Les habitants fréquentent les marchés de Cousance et rarement ceux de Lons-le-Saunier.

Il y a un moulin à farine à une seule paire de meules, un moulin à huile, 2 auberges, un maréchal-ferrant, deux marchands merciers et un marchand de bois.

Fabrique de poterie : cet établissement, fondé vers l'année 1800, appartient à MM. Comte-Callixte, frères, qui l'exploitent. On y fabrique des tuyaux pour la conduite des eaux de fontaines et le drainage, des ustensiles de cuisine, des vases de fleurs, des poêles, des bustes, des statues, des médaillons, des décors de jardins et d'appartements. Tous ces produits sont exécutés avec une rare perfection et très recherchés.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère à côté de l'église ; une maison commune, contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 70 élèves ; les jeunes filles, au nombre de 60, fréquentent une école libre tenue par une institutrice ; enfin 139^h 86^a de pâtures, friches, terres et bois, d'un revenu cadastral de 319 fr.

Bois communaux : 83^h 95^a, coupe annuelle 2^h 38^a.

Budget : recettes ordinaires 3.212 fr. ; dépenses ordinaires 3.126 fr.

Bureau de bienfaisance : ses revenus s'élèvent à plus de 2.000 fr., et proviennent de deux legs importants, faits en 1827 et 1849, par M. Claude-Joseph Gréa, curé de Maynal, et par Claude Grandvaux, né dans ce village et mort à Paris (1849), laissant une fortune immense à ses parents collatéraux. Par son testament, M. Grandvaux a donné 5.000 fr. aux pauvres de Maynal, et 5.000 fr. à ceux d'Augea.

NOTICE HISTORIQUE

Maynal s'élevait primitivement dans le lieu appelé *aux Besaces*. Le sol est jonché en cet endroit de tuileaux à rebords et d'autres débris de constructions romaines. L'ancienne voie de Lons-le-Saunier à Lyon passait à l'est du territoire. Les dénominations de *champs de la Vaivre*, des *Perroux*, ont dû tirer leur origine du voisinage de ce chemin. Dans une assez grande étendue de terrain, appelée *sur les Rochettes* et en *Tassenière* ou *Teyssonnière*, on a trouvé en 1844, plusieurs tombeaux en maçonnerie, couverts de laves. L'un d'eux renfermait le squelette d'une femme et d'un enfant ; dans un autre, il y avait trois corps. Presque tous contenaient des armes et des boucles de ceinturon. Sur plusieurs agrafes, on remarquait des croix, ce qui indique que ces sépultures sont postérieures à l'introduction du christianisme. D'après la grande stature des squelettes, on doit penser que cet ancien cimetière remonte à l'époque burgonde et qu'il date du V^e ou VI^e siècle. Certaines traditions populaires auraient pu facilement faire pressentir l'existence de ce lieu d'inhumation aux archéologues. Il y a moins de cent ans, on prétendait y voir voltiger des feux

follets, ou apparaître, au milieu des ténèbres, les dames blanches et des ombres sans tête. C'était le théâtre de toutes les légendes qui se rattachent aux anciennes sépultures. Une contrée du territoire est encore appelée à la *Dame blanche*.



Maynal était déjà le centre d'une grande paroisse au XI^e siècle. Par une bulle datée du 13 des calendes de décembre, 1^{re} année de son pontificat (1049), le pape Léon IX confirma à Hugues de Salins, archevêque de Besançon, la possession d'un domaine à Maynal, avec toutes ses dépendances en vignes, champs, bois, serfs de l'un et de l'autre sexe, et celle de l'église, dans laquelle reposaient les reliques de saint Clod, avec les dîmes qui y étaient attachées. Ce domaine était alors au pouvoir de deux usurpateurs, Geoffroy et Leutalde qui, pour cette injuste détention, avaient été, ainsi que leurs complices, excommuniés par le pape au concile de Reims (tenu en la même année). Pour faire cesser leur usurpation, le souverain pontife avait été obligé de les frapper d'anathème. Voici, au surplus, une partie du texte de la bulle, telle qu'elle est rapportée dans le recueil des Bollandistes : *Léo , episcopus, servus servorum Dei, Hugoni archiepiscopo chrisopolitano, etc... Dignum duximus, dulcissime fili, etc., tibi similiter corrohoramus laudamus, etc... Cortem de Metenaco cum omnibus pertinenciis, vineis, campis, servis, ancillis, silvis et omnibus pertinenciis, ecclesiam ejusdem loci in quâ requiescit sanctus Claudus, cum omnibus decimis. Hanc cortem injuste tenentes, quosdam Goffridum, necnon Leutaldum, complices quoque eorum in Remensi synodo excommunicavimus, et ut modo cessent, anathema nostrum superponimus.*

Le saint Clod, dont parle la bulle de Léon IX, était l'un des cinq sculpteurs qui travaillaient au degré de la perfection, en invoquant le nom de Jésus-Christ, et qui ayant refusé de faire des statues pour les divinités païennes, furent martyrisés en l'an 502, sous Dioclétien. Leurs corps furent retirés du Tibre où ils avaient été jetés, et leurs reliques, déposées à Rome, sous l'autel de l'église des Quatre-Couronnés, ont été apportées ensuite à Toulouse dans celle de Saint-Saturnin. A quelle époque les reliques de saint Clod ont-elles été transférées à Maynal ? On l'ignore. Suivant la tradition, la châsse qui les renfermait aurait été trouvée dans ce village, au lieu appelé le pré *de Saint Cloud*. Tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que ce dépôt existait déjà en 1049, dans l'église de Maynal, dédiée auparavant, suivant Dunod, à saint Denis.

Seigneurie : Comme beaucoup de villages du département, Maynal était divisé en deux seigneuries principales, dites l'une, *la partie de Rosay*, et l'autre, *la partie de Chevreau* ; la première relevait du château de Saint-Laurent-la-Roche.

Seigneurie en la partie de Rosay : Elle consistait dans une tour et maison-forte, et dans la justice haute, moyenne et basse sur les hommes et le territoire qui en dépendaient, à Maynal, le Sorbier et Sellières. Les criminels condamnés à mort devaient seuls être livrés, pour l'exécution, aux officiers de justice de Saint-Laurent-la-Roche. On les amenait, la corde au cou, jusqu'à la portée du billot, sous le château de ce dernier lieu. Les sujets étaient main-mortables, soumis à la banalité du pressoir ou treuil, du four, du moulin, à de nombreuses corvées pour cultiver la vigne du château, de 100 ouvrées, et les terres du domaine seigneurial. Ils devaient faire le guet et garde dans la maison-forte, s'y retirer en cas d'imminent péril de guerre, et payer des cens en grains, en argent et en cire pour les meix et maisons qui leur avaient été accensés. La communauté, en corps, devait pour droit de messerie 100 œufs de poule, 4 mesures de froment et 18 pintes de vin. Les familles qui avaient reçu des affranchissements particuliers étaient peu nombreuses.

Seigneurs : Une famille noble de nom et d'armes, du nom de Rosay, en latin *Rosellum*, posséda dans l'origine la portion de seigneurie de Maynal, en la partie de Rosay. On trouvera, à l'article sur ce dernier lieu, les noms des différents membres de cette maison. Guillaume de Rosay, vivant en 1408, eut une fille du nom d'Agnès ou Marguerite, qui épousa Guillaume de Varax ou de Varay, dont naquirent, 1^o *Guillaume* de Varax, mort sans postérité ; 2^o *Alix* , épouse de Guillaume de la Baume, chevalier, et remariée en 1454, à Charles de Martel ; 3^o *Guigone* de Varax, épouse en premières noces de Guillaume de Montconis, et remariée en 1448, à Philibert de Bernaud. Cette dernière eut les seigneuries de Rosay et de Maynal dans son lot. Philibert de Bernaud, mort après 1468, et Guigone de Varax, laissèrent leur fortune à *Charles* de Bernaud, leur fils, qui fut seigneur de Maynal jusqu'après 1515. Louis de Bernaud, son fils, lui succéda. Par un acte passé le 5 juillet 1571, Joachim, fils de Louis de Bernaud et Étiennette de Salins-Vincelles, son épouse, vendirent à réméré la seigneurie de Maynal, à Claude de Poligny, seigneur de



Coges, moyennant 4500 fr. Guillaume, fils de Claude de Poligny, seigneur de Coges, et Françoise de Montjeu, sa mère, la revendirent le 30 janvier 1593, à Philibert de Coligny, chevalier, seigneur de Cressia, Loisia, Beaufort, moyennant 9.750 fr. Par un traité du 12 avril 1670, Jeanne de Talaru-Chalmazel et Joachim d'ée Coligny, son mari, abandonnèrent Maynal à Étienne Berton, conseiller du roi, pour mettre fin à un procès que ce dernier leur avait intenté, à l'occasion de la vente de la seigneurie de Beaufort, qu'ils lui avaient faite peu de temps auparavant. M. Berton laissa pour héritière Françoise Berton, sa fille, mariée à Antoine de Laurencin-Persange, chevalier, ancien major d'infanterie, qui se qualifiait en 1695, de seigneur de Beaufort, Flacey et Maynal.

Château : Le château de Maynal, en la partie de Rosay, était situé au nord-est du village, sur une petite éminence qu'entouraient des fossés, sur lesquels était jeté un pont-levis. Il se composait d'un donjon ou tour carrée, ayant 10 mètres de côté et percée de meurtrières. La maison-forte, isolée du donjon, était flanquée d'une autre tour ronde. Un bâtiment de fermier, un pressoir et un four pour l'usage des habitants, formaient les dépendances du château. Toutes ces constructions ont été incendiées par les Français en 1636. Il ne reste plus que la petite tour qui sert de pigeonnier et les ruines du donjon, dont les pierres sont calcinées. Au pied occidental de l'emplacement du château, on a élevé une gracieuse maison de campagne, qui appartient à M. Buchot, fils, avocat à Paris.

Seigneurie en la partie de Chevreau : Les seigneurs de Chevreau possédaient moins de meix à Maynal que ceux de Rosay, mais ils y avaient plus de droits honorifiques. Ainsi, ils exerçaient la justice haute, moyenne et basse sur les communaux, les chemins, sur le territoire et les hommes qui leur appartenaient, et pouvaient faire exécuter les condamnés à mort ; ils publiaient les testaments, percevaient l'impôt des quatre cas, les langues des grosses bêtes tuées dans l'étendue de la seigneurie et fixaient le ban des vendanges. Ce fief était sans château.

Seigneurs : On trouvera, à l'article *Chevreau*, les possesseurs de ce fief. Le 10 mai 1700, François-Joseph Damas, chevalier, marquis d'Antigny, comte de Ruffey, baron de Chevreau, gouverneur et lieutenant-général de la principauté des Dombes, étant au château de Beaufort, vendit sa seigneurie de Maynal à Antoine de Laurencin-Persange, qui possédait déjà l'autre partie, du chef de Françoise de Berton, son épouse. Le tout fut cédé à Pierre-Antoine-François de Laurencin-Persange, en vertu de différents arrêts rendus au parlement de Besançon, relatifs au partage de la succession d'Antoine de Laurencin. On attribua seulement à Philippe, comte de Laurencin, seigneur de Beaufort, le douzième de la seigneurie de Maynal, en la partie de Rosay. Le 12 septembre 1766, Pierre-Antoine-François de Laurencin vendit ses droits, à François-Louis de Vauchier, écuyer, seigneur de Grandchamp, originaire de Maynal et demeurant à Lons-le-Saunier. Un traité intervenu le 25 août 1782, régla les droits honorifiques dont jouirait le comte de Laurencin, comme possesseur du douzième de la seigneurie, en la partie de Rosay. M. Vauchier laissa Maynal à Claudine-Marie-Pétronille Vauchier, l'une de ses filles, épouse de M. le comte Antoine-Ferdinand d'Amandre, seigneur de Virechâtel.

Fief de la Tour Fromont de Montmoret : Ce fief, qui relevait du château de Maynal et s'étendait sur plusieurs meix main-mortables de Maynal, le Sorbief et Sellières, avait pour centre une grosse tour carrée, couverte en laves, bâtie dans le lieu dit *sur la Tour*. Il appartenait, en 1474, à Louis de Montmoret, écuyer, seigneur de Liconnas, et à Guillaume de Montmoret, son frère ; en 1523 à Antoine et Guillaume de Montmoret, et fut acquis en 1594, par Philibert de Coligny, qui le réunit à sa seigneurie de Maynal.

Fief du Sorbier : Ce fief, en moyenne et basse justice, relevait du château de Beaufort, et appartenait à la famille du Pin. *Claude* du Pin, écuyer, seigneur du Sorbier, épousa en 1536, Marie, fille d'Antoine de l'Espinette et de Louise de Vautravers. *Charles* du Pin, leur fils, marié en 1579, à Jeanne d'Aubonne, leur succéda et laissa pour héritiers Étienne et Guillaume du Pin, ses fils. Étienne du Pin eut de Claudine de Visemal, son épouse, deux filles, Gasparine et Dorothée. *Gasparine* du Pin eut le Sorbier dans son lot, et le donna en 1639, à Guillaume du Pin, chanoine de l'église Saint-Hippolyte de Poligny. Guillaume du Pin voulant favoriser le mariage de Dorothée, sa nièce, avec Henri de Poligny, seigneur d'Augea, lui constitua en dot le domaine du Sorbier ; mais cette dame, n'ayant pas de postérité, institua son oncle pour son

héritier universel, en 1658. Guillaume du Pin testa, le 8 avril 1674, et donna toute sa fortune à Pierre du Pin, son cousin, baron de Jousseaux. Le 23 mai 1704, le baron de Jousseaux vendit le fief du Sorbier à François Vauchier, de Maynal, et à ses frères, moyennant 3.800 livres. Françoise de Berton, dame de Beaufort et de Maynal, intenta un procès aux acquéreurs, et parvint à tellement les effrayer, qu'elle se fit céder ce fief en 1706, à charge d'en rembourser le prix. Dès ce moment, il a été réuni à la seigneurie principale.



Fief de la Barre : Il s'étendait sur plusieurs meix main-mortables de Maynal, de Sorbier et Sellières. Il appartint successivement à MM. de la Palu, comte de Varax, aux Villelume, aux de Vaudrey, aux la Baume-Montrevel, et en dernier lieu à M. de Lézay-Marnézia, comme seigneur de Courlaoux.

Fief de Beauchemin : Ce fief n'était qu'un démembrement du précédent, avec lequel il resta indivis. Il appartenait en 1529, à Claude de Chaussin, seigneur de Chavannes et Beauchemin ; en 1573, à Guillaume de Chaussin ; en 1590, à Jean de Chaussin. Il fut acquis en 1595, par Philibert de Coligny, et réuni à la seigneurie de Beaufort. De ces deux fiefs dépendait un château, construit sur une motte, au hameau de Sellières, appelé le *château des Marais*.

Fief du Prieur : Tous les biens qui avaient servi à la dotation du prieur de Maynal, formaient une seigneurie en moyenne et basse justice. La haute justice était réservée au seigneur d'Orgelet. Ce dernier avait la garde du pré du Breuil et celle du village, la veille, le jour et le lendemain de l'Ascension de Notre-Seigneur, avec le droit de faire tenir sa justice à Maynal, ces jours-là, à l'exclusion de tous autres ; de percevoir les amendes prononcées par ses officiers ; de régler et échantillonner les mesures de grains et de vin, de fixer le poids du pain et d'ériger un signe patibulaire, pour l'exercice de la justice.

Prieuré : L'église de Maynal, ainsi que les droits et biens qui en dépendaient, furent cédés en 1055, par l'archevêque de Besançon, au chapitre Saint-Étienne de la même ville, et confirmé à ce chapitre, le 20 mai 1148, par le pape Eugène III. Les chanoines de Saint-Étienne les abandonnèrent, peu de temps après, au prieuré de Gigny, moyennant une faible redevance annuelle. Ce monastère envoya une colonie de ses religieux, pour desservir l'église et en faire valoir les domaines. Telle fut l'origine du prieuré de Maynal. Guy, sire de Beaufort et ses vassaux, avaient usurpé une partie des biens de cette maison. Guillaume, prieur de Gigny, était sur le point d'exercer des représailles, lorsqu'un traité intervenu en 1260, mit fin à cette querelle. Guy céda le tiers des dîmes de Beaufort, qu'il tenait de ses ancêtres, et reçut en contre-échange tout ce que les religieux possédaient sur le même territoire, en terres, prés, bois, cens et autres droits. Ces derniers ne se réservèrent que le patronage de l'église, les vignes du prieur de Maynal, les droits pour ce prieur, d'user des bois, de pêcher dans l'étang, et la propriété de Jacques Bésuchet, qui habitait le meix de Montmoret. Peu après 1308, le prieuré de Maynal fut uni à l'office d'aumônier de Gigny et y est toujours resté annexé, même après la sécularisation du prieuré de Gigny, en 1760. Ce bénéfice était loué, en 1788, moyennant 2600 francs.

Maison prieurale : Ce bâtiment, au sud-est et près de l'église, avec laquelle il communiquait, existe encore à peu près tel qu'il était, lorsqu'il fut vendu nationalement en 1791. Il se compose d'un corps-de-logis qui a une apparence d'antiquité, et d'une vaste cour, dans laquelle ou entre par une porte cochère placée sous une tour carrée, qui servait de pigeonnier. Au-dessus de la porte, étaient sculptées en relief les armoiries du prieuré.

Église prieurale et paroissiale : Elle est bâtie près du sommet d'un coteau et isolée du village, qu'elle domine. Elle se compose d'un clocher, portant la date de 1658, et se terminant par une plate-forme, d'où la vue embrasse un immense et magnifique horizon ; d'une grosse tour carrée à côté, construite ou réparée en 1574 ; elle est plus élevée que le clocher et couronnée par une flèche ; de trois nefs, d'un chœur semi-octogonal et d'une sacristie. Le chœur est orné de stalles très riches en sculptures, et éclairé par trois fenêtres géminées, garnies de vitraux de couleur. L'ensemble de l'édifice est du style ogival tertiaire. Il a été réparé et agrandi avec beaucoup de goût, il y a douze ans, par les soins et en partie des deniers de M. Besançon, curé de la paroisse. On y remarque la belle châsse contenant les reliques de saint Clod ou saint Cloud ; deux gracieux petits édicules en bois, ornés de statues ; la pierre tombale de Claire-Henriette de Poligny, veuve de Claude Humbert de Mandre, seigneur de l'Aigle, morte le 19 février 1682, et plusieurs



autres tombes, dont les légendes et les armoiries sont effacées. Une inscription, gravée sur une grande pierre formant un carré long, incrustée dans le mur méridional du chœur, est conçue en ces termes : « Ci-devant gist noble dame Anthoine de Cornod, en son vivant femme de feu noble et puissant seigneur messire Claude de Salins, chevalier, à son vivant seigneur de Vincelles-sur-Seille, de Vulgrineuse, Marrigny (Marigna) et Tourt (Thol), capitaine des archieus de la garde de feu l'empereur Maximilien, bailli du Charollay, capitaine du chasteault de Charolles, laquelle dame a heu dudit s. deux filles, assavoir noble damoiselle Magdeleine de Salins, femme de s. noble François de Poligny, seigneur d'Augea, et noble damoiselle Étiennette de Salins, femme de noble s. Joachim de Bernault, s. de Rousay et Maynal en partie, toutes deux paroichiennes de cette ecglise dudit Mainnal, laquelle trépassa (la date du décès n'est pas inscrite et une place est laissée pour la recevoir). Dieu aye son ame. Amen. L'on s'est oblié d'y mestre que ledit s. Bailly estait escuyer tranchant dudit empereur Maximilien et capitaine de cent hommes d'armes. » Il y avait dans l'église une chapelle seigneuriale, qui appartenait aux seigneurs de Maynal en la partie de Rosay. Elle fut cédée, en 1715, par M. de Romanet, à Pierre Vauchier, écuyer, de Maynal.

Châsse et reliques de Saint-Clod : La vieille châsse dorée qui contient les reliques de saint Clod, et dont la dissertation insérée dans l'ouvrage *Jeta Sanctorum*, fait mention, comme étant très ancienne (*ab antiquissimis temporibus*), est encore dans l'église. Elle était déjà vermoulue en 1691, époque à laquelle Eléonore de Belot, en qualité d'aumônier de Gigny, de prieur et curé primitif de Maynal, demanda permission à l'archevêque de Besançon, « *de tirer d'une vieille châsse mal ornée, les reliques de saint Cloux, patron de ladite église, pour les y replacer, après que ladite châsse sera dorée et en l'état qu'il prétend la mettre.* » Cette châsse a été dorée de nouveau par les soins de M. le curé Besançon, et mérite de fixer l'attention des archéologues. Sa longueur et sa hauteur sont de 839^{mm}, et sa profondeur de 325^{mm}. Elle est ornée de huit niches ogivales, contenant chacune une statuette. On reconnaît aisément celles de la sainte Vierge, de saint Clod, de saint Antoine, de saint André, de saint Jean l'évangéliste et de sainte Barbe. Une autre représente un guerrier coiffé d'un casque et appuyé sur une longue épée ; c'est probablement saint Georges. La fête patronale se célébrait le 29 juin, avec une grande pompe. La châsse était portée par quatre jeunes gens, dans une procession solennelle qui parcourait les principales rues du village. Un hallebardier la précédait, et quatre grands cierges, ornés suivant le style de l'époque, étaient dans les mains de quatre autres jeunes gens formant l'escorte. Il y avait un grand concours d'étrangers, surtout de la Bresse Savoyarde et de la Bresse Chalonnaise, qui venaient faire des offrandes au saint patron, pour obtenir, par son intercession, ce qu'ils avaient à demander à Dieu.

Maladrerie : Il existe à Maynal, près du ruisseau qui coule dans le petit vallon de Varilles, un champ appelé à la *Malatière*. Là était probablement un hospice pour les lépreux, mais nous n'avons trouvé aucun titre qui le mentionne.

Chapelle Saint-Roch : Entre Maynal et Augea, mais sur le territoire de Maynal, au lieu dit à *la Chapelle*, s'élevait une chapelle qui fut fondée, le 1^{er} avril 1636, par les frères Pagot, d'Augea. (Voir l'article *Augea*.) Autour de cet édifice était un cimetière, qui servait à l'inhumation des pestiférés.

Ermitage : Sur le bord escarpé de la montagne qui domine Maynal, on reconnaît des vestiges de constructions, que l'on regarde dans le pays comme les ruines d'un ermitage. La tradition conserve seule le souvenir de cet établissement.

Événements divers : Lorsque le duc de Longueville assiégea le château de Maynal en 1636, il éprouva quelque résistance, mais il finit par s'en rendre maître et l'incendia. En 1641, Lacuzon attaqua les troupes qui étaient en quartier dans le village et remporta sur elles une victoire signalée. Le 12 avril 1792, MM. Gaspard, Comte, Oudet et Micholet, prêtres réfractaires, furent invités par le directoire du département, à s'éloigner de Maynal, où la tranquillité publique était compromise par leur présence.

Biographie : Ce village est la patrie de :

- Philibert *Buchot*, né le 11 septembre 1751, régent en 1788, de basses classes au collège de Lons-le-Saunier, qu'il quitta pour se faire graduer en droit. Après avoir présidé longtemps la société

populaire de cette ville, il fut nommé successivement juge au tribunal civil, procureur-syndic du district, procureur-général syndic de la commission administrative, à Dole, et enfin, commissaire des affaires extérieures en 1794 (fonction qui correspondait à celle de ministre des affaires étrangères). A sa sortie du ministère, après le 9 thermidor, il accepta un emploi de commis sur le port au charbon. Napoléon lui donna une pension de 6.000 fr., dont il a joui jusqu'à sa mort, arrivée en 1812 (Voir son article à la Biographie universelle de Michaud) ;



- de *Joseph Buchot*, conseiller à la cour d'appel de Paris, né de 1784 à 1786, à Lons-le-Saunier, mort vers 1845 ;
- de *Théodore-Xavier Comte*, né le 25 février 1813, publiciste et avocat distingué du barreau de Paris, mort en 1849 procureur de la république à Sartène ;
- de *Prosper Comte*, frère du précédent, né en 1815, savant professeur de mathématiques à Paris ;
- de *Jacques-Joseph Oudet*, maréchal-de-camp, né le 18 octobre 1772, mort le 9 juillet 1809 ; renversé à *San-Bartholomeo*, par une balle, les grenadiers de son régiment croisèrent leurs fusils pour lui en faire une litière et le transporter à l'hôpital. — Camarades ! s'écrie-t-il, que faites-vous, l'ennemi est là. — Si nous n'enlevons votre corps, dit un vieux soldat, il restera à l'ennemi. — Repoussez l'ennemi, répliqua Oudet mourant, et mon corps ne lui restera pas. Etant colonel du 9^e régiment de ligne, à la bataille de Wagram, frappé de trois coups de lance, il se fit lier sur son cheval ; après le combat, il reçut l'ordre de prendre une position à 3 lieues de là, où il tomba dans une embuscade au milieu de la nuit. Au lever du soleil, on trouva 22 officiers de son régiment entassés sur son corps. Lui seul respirait encore, et mourut trois jours après. Le général Oudet avait une organisation si étonnante, dit un de ses biographes, qu'il aurait été, à son choix, poète, orateur, magistrat, tacticien. Il avait la naïveté d'un enfant et l'aisance d'un homme du monde, de la candeur et de l'héroïsme ; c'était le plus actif et le plus insouciant des hommes ;
- de M. Gabriel *Oudet*, neveu du précédent, né le 18 mars 1777, président de chambre à la cour impériale de Dijon, chevalier de la Légion d'Honneur, membre du conseil-général du département, en retraite à Maynal ;
- de M. Louis-Achille *Oudet*, né en 1809, aumônier de l'hôpital Saint-Jacques à Besançon, mort en 1842, curé de Vesoul, emportant des regrets universels.

Bibliographie : Histoire de Gigny, par M. Gaspard. —Annuaire du Jura, 1842. — Notice historique sur l'église de Maynal, par M. le président Oudet, publiée en 1852, dans les Mémoires de la société d'Emulation du Jura, dont il fait partie.